



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION RÉGULIÈRE

le mardi 18 septembre 2018, 19h
SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences: Fernand Dicaire, Président
Benoit Lamarche, Conseiller
Chantal Galipeau, Conseillère
Jeanne Doucet, Conseillère
Jean-Claude Delorme, Conseiller
Jean-Pierre Cadieux, Conseiller

Absence: René Beaulne, Conseiller

Personnel présent: Carole Lortie, Secrétaire administrative
Guylaine Poirier, Administratrice de zonage
Monique Bastien, Greffière par intérim
Valérie Parisien, Trésorière

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2018-470

Proposée par: Jeanne Doucet
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 19h08.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-471

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté après avoir ajouté le point 4.1, Demande de Mme Nathalie Duval et le point 11.2, Réparations au compacteur.

Adoptée

3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucune

4. RAPPORT DU MAIRE

Le Maire n'a pas de rapport; il n'a pas le temps de faire des rapports dû à d'autres obligations. Il mentionne que suite à réunion du 21 août, il doit être impliqué activement étant donné le montant de travail à faire au bureau.

Résolution 2018-472

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion du Comité plénier prévue pour le 16 octobre 2018 soit annulée.

Adoptée

4.1 Demande de Mme Nathalie Duval

Mme Duval a soumis une demande de réservation de la salle communautaire de Plantagenet pour une rencontre des candidats aux élections le 3 octobre prochain, sans frais.

Résolution 2017-473

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la salle communautaire de Plantagenet soit réservée, exceptionnellement sans frais, pour une rencontre des candidats aux élections, le 3 octobre prochain.

Adoptée

5. RÉUNIONS PUBLIQUES

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 4 septembre 2018

Résolution 2018-474

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 4 septembre 2018 soit adopté.

Adoptée

7. **DÉLÉGATIONS**

Aucune

8. **RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME**

8.1 **Rapport URB-32-2018 - Modification de zonage ZON-2-201 - Corporaition Suzanne Lavoie, Ian Walker et Janet A. Walker**

Reporté à la réunion du 2 octobre, suite à la considération de l'avis de l'avocat.

9. **RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES**

9.1 **Comptes payables en date du 11 septembre 2018**

Mme Galipeau questionne le montant du paiement pour les services policiers. Le maire mentionne que les coûts pour les services de la Police provinciale de l'Ontario représentent environ 32% de notre budget municipal. Les coûts sont similaires à travers la province, et toutes les petites municipalités se plaignent relativement au coût.

Résolution 2018-475

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 11 septembre 2018 soient adoptés.

Adoptée

10. **RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Aucun

11. **RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

11.1 **Rapport DG-17-2018**

Résolution 2018-476

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accorde le mandat de fourniture et d'installation d'une patinoire extérieure à Wendover à Rocques Services Inc. pour la somme de 175 000 \$, excluant la TVH, et autorise Monique Bastien, Greffière par intérim, à signer l'offre de services soumise en date du 6 septembre 2018;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le projet de peinture de la toiture du centre récréatif du village d'Alfred soit différé en 2019.

Adoptée

11.2 Réparations au compacteur

Résolution 2018-477

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Chantal Galipeau

ATTENDU QUE le compacteur nécessite d'importantes réparations dues à des causes inconnues ;

ATTENDU QUE le compacteur est essentiel au bon déroulement du traitement des déchets au dépotoir municipal et que cette dépense se voit urgente pour assurer la continuité des opérations ;

ATTENDU QUE Toromont Cat, le fabricant de l'équipement, est prêt à dédommager 50% de la dépense totale due à une maintenance assidue et adéquate effectuée par le département des Travaux public ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise cette dépense non-budgétée et qu'elle soit financée par la réserve Contingence, du compte grand-livre 12-2000-9019.

Adoptée

12. RAPPORTS DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Aucun

13. RAPPORTS DU SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION

Aucun

14. RAPPORTS DU SERVICE DE LA CONSTRUCTION

Aucun

15. RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS

Aucun

16. RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES

Aucun

17. RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Aucun

18. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun

19. RÈGLEMENTS

19.1 Règlement numéro 2018-84 - Modification au zonage, Mariposa

Reporté à la réunion du 2 octobre 2018.

19.2 Règlement numéro 2018-86 pour nommer un greffier adjoint**Résolution 2018-478**

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux
Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement numéro 2018-86 pour nommer un greffier adjoint soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée**19.3 Règlement numéro 2018-88 pour remplacer le Règlement numéro 2016-67 (Programme d'aide mutuelle)****Résolution 2018-479**

Proposée par: Jeanne Doucet
Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Règlement numéro 2018-88, pour remplacer le Règlement numéro 2018-67 établissant la participation dans le Programme d'aide mutuelle, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée**20. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Stéphane Sarrazin se renseigne auprès de la greffière au sujet de la date de réception des lettres aux électeurs. Mme Bastien explique les implications résultant de la possibilité d'une grève des postes et indique que les lettres devraient être livrées au cours de la semaine prochaine.

M. Rolland Labonté demande quand il va avoir le service d'égouts au 3705 chemin PrudHomme. Le maire lui indique que le service sera installé quand la propriété sera conforme et que les réponses à ses questions lui ont été fournies par écrit. M. Labonté mentionne que les documents ne répondent pas aux questions et persiste avec des questions relativement au système d'égouts.

Le maire appelle une pause de 20h jusqu'à 20h08.

21. MOTIONS**21.1 Dons - Budgets discrétionnaires****Résolution 2018-480**

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux
Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité achète deux (2) billets pour le spectacle Shine dans le cadre du souper et spectacle organisé par Le Phénix, et que les billets soient tirés parmi les employés municipaux.

Adoptée

Résolution 2018-481

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseiller Jean-Pierre Cadieux contribue une commandite de 100 \$ à "Le Phénix" de son budget discrétionnaire.

Adoptée**22. CORRESPONDANCE****Résolution 2018-482**

Proposée par: Jeanne Doucet
Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.2 soit reçue et classée.

Adoptée**23. HUIS CLOS****Résolution 2018-483**

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette portion de la réunion soit tenue à huis clos afin de considérer des renseignements privés concernant des personnes qui peuvent être identifiées; l'acquisition ou la disposition projetée ou en cours d'un bien-fonds par la municipalité; et les conseils qui sont protégés par le secret professionnel de l'avocat, en vertu des articles 239(2)(b)(c)(f) de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Adoptée**Résolution 2018-484**

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux
Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit rouverte au public à 21h54.

Adoptée

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL

24.1 Règlement numéro 2018-89 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 18 septembre 2018

Résolution 2018-485

Proposée par: Chantal Galipeau
Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement numéro 2018-89, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 18 septembre 2018, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

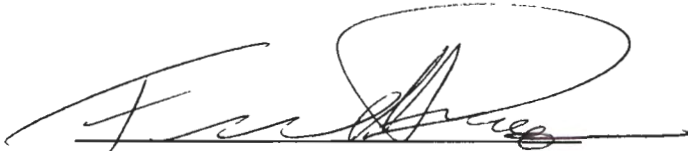
25. CLÔTURE

Résolution 2018-486

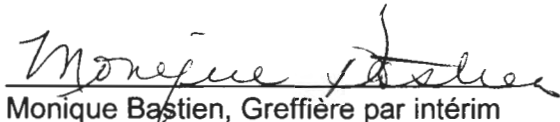
Proposée par: Benoit Lamarche
Appuyée par: Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 21h55.

Adoptée



Fernand Dicaire, Président



Monique Bastien, Greffière par intérim